

Dans un de ses premiers textes politiques, le comte de Paris (1908-1999) écrivait : « **Je ne conçois la Monarchie qu'avec une base ouvrière et paysanne**

» (1). Or, le propos peut sembler, aujourd'hui, fort anachronique : le monde agricole est un secteur de l'économie qui n'emploie plus directement que 700.000 personnes environ (soit 3 % des actifs en France) quand il en comptait encore 6 % en 1995 et 40 % il y a un siècle (et un tiers de la population active dans les années trente, au moment du propos cité), et la civilisation paysanne a disparu dans les années 1950-1970, comme le souligne Henri Mendras dans son livre célèbre «

La fin des paysans

», publié en 1967 ; quant au monde ouvrier, alors qu'il compte environ 5 millions de salariés et d'entrepreneurs, il est devenu quasiment invisible dans la société médiatique, si ce n'est au moment de fermetures d'usines, souvent délocalisées pour des raisons spéculatives, et lorsque les « jetés à la rue » se rebiffent en brisant quelques ordinateurs ou en séquestrant quelques liquidateurs. Une base plutôt fragile pour une hypothétique Monarchie, pourrait-on ironiser...

Et pourtant ! Le propos ancien du comte de Paris ne me semble pas à jeter aux oubliettes mais bien plutôt à repenser et à réactualiser, sans céder ni à la nostalgie ni à la survalorisation « classiste » comme celle que faisaient les maoïstes des années 60-70.



Le monde agricole contemporain travaille sur la moitié environ de la superficie de la métropole, ce qui n'est pas rien, et qui mérite l'attention et le respect. Mais l'exploitation des terres agricoles est trop souvent le fait d'une agriculture intensive et productiviste, avec peu de main-d'œuvre, et qui oublie plus qu'elle ne les maîtrise les cycles naturels, au risque de dégrader les sols et les paysages pour maintenir une compétitivité exigée par la mondialisation des échanges et une société de consommation toujours aussi vorace, encore excitée par la Grande distribution. De plus, nombre d'exploitants agricoles n'ont plus qu'un rapport distancié à la terre et à l'animal, ce qui marque une rupture avec les équilibres anciens, aussi bien naturels que domestiques, et certains rejettent même le qualificatif, pourtant noble, de paysan, qu'ils considèrent comme trop daté ou trop « nostalgique ». Cela paraît donc démentir la possibilité de réalisation de la formule du comte de Paris.

En fait, cette « base paysanne » que voulait le prétendant existe toujours, même si elle peut sembler fragile ou minoritaire, y compris au sein des exploitants agricoles, et il s'agit désormais de l'élargir, ce que propose intelligemment Silvia Pérez-Vitoria dans son dernier ouvrage, le « **Manifeste pour un XXI^e siècle paysan** », paru en 2015, et qui appelle, au-delà d'une lecture attentive et parfois critique, **une action politique et sociale active en faveur d'une nouvelle condition paysanne, d'une refondation d'une « classe paysanne » et d'une civilisation rurale ordonnée à la nature des espèces, des paysages comme des hommes, dignes de ce beau nom de paysannerie**

Oui, la Monarchie royale doit participer à la consolidation et à cette refondation proprement paysanne, non pour revenir aux temps anciens d'un Moyen âge ou pour tomber dans une utopie ruraliste (mais tout ruralisme n'est pas forcément utopie...), mais pour engager un

véritable retournement des habitudes et des politiques, retournement qui privilégie les équilibres entre les éléments d'une nature domestiquée sans être esclave ni mutilée et les activités et intérêts humains, qu'ils soient nourriciers, sociaux ou psychologiques. Comme l'écrit Mme Pérez-Vitoria, « **Il faut rompre avec les élucubrations sorties de modèles mathématiques dégurgitées par les ordinateurs des économètres (...). Il n'y aura pas de solutions si l'on ne redonne pas aux paysans et aux paysannes des terres pour produire leur nourriture et celle du reste de l'humanité. Dans la plupart des cas ils sauront trouver des pratiques culturelles adaptées aux conditions locales et produire les denrées vivrières nécessaires, pour peu qu'on leur laisse les moyens de le faire. Ils pourront en vivre et nous faire vivre.**

» Cela ne signifie pas qu'il faille exproprier ou diviser tous les grands domaines, mais juste reconnaître que, selon la plupart des études agronomiques indépendantes récentes, « **l'efficacité des petites fermes est plus grande que celle des grandes (...). Non seulement l'agriculture paysanne à petite échelle peut nourrir les habitants de la planète mais elle fait beaucoup mieux quand il s'agit de travail, de biodiversité, de pollution et d'émission de gaz à effet de serre, que l'agriculture conventionnelle.**

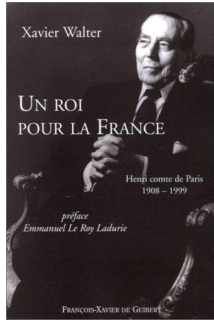
». Voilà des faits qui méritent réflexion, et action, mais aussi décision(s) politique(s).



Cette motivation politique sur la question agricole explique pourquoi les royalistes prêtent attention et soutien à l'agriculture biologique plutôt qu'à l'agro-industrie productiviste, et qu'ils militent **pour une agriculture paysanne appropriée aux terroirs et paysages de France**, dans toutes leurs variétés et qualités, sans en méconnaître les difficultés et, parfois, les rudesses. Et, au-delà de l'activité productrice des travailleurs de la terre, c'est toute **une vie rurale qu'il s'agit de refonder**

sur des valeurs qui ne soient pas que financières : le travail, le respect de l'environnement, l'entraide, l'autonomie de la vie communale... Des valeurs qui, aujourd'hui, semblent faire défaut à nos sociétés technophiles et individualistes, énergivores et démesurées, consommatoristes et globalitaires, et des valeurs qui sont, non un simple changement, mais, là encore, **un véritable « retournement », civilisationnel cette fois**, nécessaire pour assurer la pérennité et la transmission de ce qui fait la France, et qui la définit au regard de l'histoire longue...

C'est bien en cela que la Monarchie royale peut revendiquer cette « base paysanne » qui, si elle n'est pas la seule base possible et nécessaire de la Monarchie refondée, plonge ses racines autant dans le passé que dans l'avenir, comme ce chêne de Vincennes cher au roi saint Louis et à ses successeurs...



Notes : (1) : Cette déclaration a été faite au moins deux fois dans la presse française : dans **Le Petit Journal**, le 28 novembre 1934, et dans la revue **Le Mois**

d'avril 1936.

(à suivre : Comment assurer et assumer le redéploiement paysan ? ; la Monarchie et le monde ouvrier)

